

Val-d'Or, le 24 mai 2018

À : M<sup>e</sup> Jean-Nicolas Loiselle  
Service de police de la Ville de Montréal

De : M<sup>e</sup> Marie-Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef adjointe

Objet : Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès*

Dossier : DG-0186-A

M<sup>e</sup> Loiselle,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) afin d'obtenir des informations concernant **le comité de vigie autochtone et le comité expert en matière de profilage racial et social du SPVM**.

À cet effet, nous demandons au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) de nous transmettre les informations/documents suivants :

- Toute information portant sur le comité de vigie autochtone ainsi que sur le comité expert en matière de profilage racial et social du SPVM, notamment sur :
  - a. L'historique de leurs créations
  - b. Leurs mandats et pouvoirs respectifs
  - c. La composition de ces comités depuis leurs créations
  - d. La représentativité autochtone au sein des membres de ces comités
  - e. Les rapports, évaluations ou recommandations formulés par ces comités
  - f. Les impacts de leurs activités sur le travail du SPVM

Nous vous prions de nous transmettre toute autres information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

*La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.*

Dans un premier temps, nous vous demandons de nous aviser, dans un délai de **cinq (5) jours**, si vous n'êtes pas en mesure de répondre à la présente demande, quelle qu'en soit la raison. Le cas échéant, veuillez nous faire part de vos motifs d'incapacité par courriel à [jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca](mailto:jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca).

Dans un deuxième temps, nous vous demandons de répondre à la présente en nous communiquant les informations et la documentation demandées dans les **quinze (15) prochains jours**.

Pour ce faire, vous pouvez procéder par courriel à [nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca](mailto:nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca). S'il s'agit de documents confidentiels, nous vous proposons de mettre à votre disposition notre plateforme de Partage sécurisé de documents (PSD). Si cette proposition vous convient, veuillez nous l'indiquer par courriel à [nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca](mailto:nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca) afin que nous vous fassions suivre la procédure à cet effet. Enfin, si vous préférez nous les adresser par la poste, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :

M<sup>me</sup> Nicole Durocher  
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics  
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Également, vous avez la responsabilité de nous aviser lorsque les documents ou les renseignements transmis en réponse à la présente ont un caractère confidentiel ou privilégié. Nous vous invitons donc à nous en faire part par écrit et à contacter, au besoin, le procureur en charge du dossier afin d'avoir une discussion sur l'utilisation qui pourra être faite desdits documents ou renseignements.

Pour toute autre question concernant cette demande, veuillez nous en faire part directement par courriel à [jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca](mailto:jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 819 550-4713.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, M<sup>e</sup> Loïselle, nos plus sincères salutations.

**M<sup>e</sup> Marie-Josée Barry-Gosselin**

**Procureure en chef adjointe / Deputy Chief Counsel**

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès

600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Tél.: (sans frais / toll free) 1 844 580-0113

Tél.: 819 354-5039

[marie-josee.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca](mailto:marie-josee.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca)

[www.cerp.gouv.qc.ca](http://www.cerp.gouv.qc.ca)

  @cerpQc

Le 17 juin 2018

**PAR COURRIEL**

**M<sup>e</sup> Marie-Josée Barry-Gosselin**

Commission d'enquête sur les relations entre  
les autochtones et certains services publics  
600, avenue Centrale  
C.P. 547  
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

**Objet : Demandes DG-0186-A #22**

---

Chère Consœur,

Comme suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint les informations demandées concernant le Comité de vigie autochtone et le Comité profilage racial et social du Service de police de la Ville de Montréal (ci-après « SPVM »).

Cette présentation est un complément aux témoignages rendus par la Commandant Jacinthe Boucher et l'agent Carlos De Angelis le 14 novembre 2017, de même qu'à la documentation déjà transmise, dont notamment la pièce P-218.

**Le Comité de vigie autochtone**

**A) Historique de la création du comité de vigie autochtone**

En juin 2015, le SPVM signait une entente avec Le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal, cette entente a déjà été déposée sous la pièce P-335. Tel que le prévoit l'entente et tel que relaté par la Commandant Boucher, cette collaboration vise quatre objectifs :

- Normaliser le partenariat;
- Contribuer à l'optimisation des compétences du personnel du SPVM;
- Accompagner la Communauté dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de prévention;
- Associer la communauté dans les stratégies d'intervention (prévention et réponse) quant aux femmes autochtones disparues.

**GAGNIER**

**GUAY**

**BIRON**

AVOCATS

NOTAIRES

Nous vous invitons à relire sur notes sténographiques les témoignages de la Commandant Boucher et de l'agent De Angelis ainsi que l'entente P-335 pour plus de détails.

Tel que mentionné précédemment, c'est suite à la signature de cette entente que le comité de vigie autochtone a été créé.

## **B) Le mandat et le pouvoir du Comité autochtone**

Le comité est un espace de communication et d'échange, représentatif de la diversité des communautés autochtones. Les membres travaillent et partagent leur connaissance en vue d'améliorer la compréhension mutuelle et outiller les policiers afin de les guider vers de meilleures pratiques. Le comité a un pouvoir de recommandation.

## **C) La composition du comité depuis sa création et sa représentativité autochtone et D) La représentativité autochtone au sein des membres de ces comités**

La composition du Comité autochtone est majoritairement autochtone depuis sa création et voici sa composition actuelle :

- Bureau Justice de Montréal des Premières Nations – Mme. Brazeau
- Centre d'amitié autochtone de Montréal – Brett Pineau
- Centre de justice des premiers peuples de Montréal - Anna-Aude Caouette
- Chez Doris – Marina Boulos
- Cree Health Board – Allan Gull
- Étudiant – Stephen Puskas
- Femmes Autochtones du Québec – Isabelle Paillé
- Foyer Femmes Autochtone – Nakuset
- Intervenante terrain –Nina Segalowitz
- Makivik – Sylvie Cornez – Allocthone
- Montréal Autochtone - Philippe Meilleur
- Open Doors – David Chapman
- Projet Iskweu, Foyer des femmes autochtones - Jessica Quijano
- Réseau Autochtone de Montréal – Vicky Boldo
- Service parajudiciaire du Québec – Sonya Gagnier
- Southern Inuit Association - Tina Pisuktie
- Square Cabot - David Crane
- St-Michael Mission – George Green
- Wolf Pack - Al Harrington
- SPVM - Commandant Dinh Dù (aujourd'hui retraité)
- SPVM - Inspecteur Caroline Cournoyer (Chef de section Prévention et sécurité urbaine)
- SPVM – Carlo De Angelis (Agent de liaison)
- SPVM – Sergent-détective Sotiria Klironimos (volet disparition)

Les membres allochtones sont membre du comité parce qu'ils travaillent avec la communauté autochtone au quotidien. Ils peuvent aussi avoir été recommandé d'y siéger par un organisme autochtone.

### **E) Les rapports, évaluations ou recommandations formulés par ces comités**

Voici les principales réalisations du SPVM depuis la mise en place du Comité de vigie autochtone :

- Une optimisation des compétences du personnel du SPVM au travers de 90 sessions de sensibilisation où plus de 2 000 policiers ont été rencontrés.
- La mise en place du Comité exploitation sexuelle en 2016. Les membres du comité sont : Foyer pour Femmes Autochtones de Montréal, Femmes Autochtones du Québec, Projet Autochtone du Québec, Makivik, Native Montréal et Chez Doris. Trois rencontres par année ont lieu afin de travailler sur des projets de prévention en lien avec l'exploitation sexuelle des femmes et filles autochtones.
- La mise en place d'une « Marche à suivre relative aux disparitions de femmes autochtones ».
- Une patrouille mixte avec des policiers de la GRC et des intervenants autochtones au centre-ville de Montréal.
- Une collaboration plus concertée avec la Sûreté du Québec, notamment lors de disparition.
- Une collaboration avec les Services de police autochtones.
- Visites dans les communautés de Val d'Or pour discuter de la collaboration signée à Montréal et du rôle de l'agent de liaison. Rencontre des services de police autochtone, opportunité de créer des liens et de mieux échanger l'information lors d'une disparition ou d'autres situations ponctuelles. Adaptation de l'approche de la division des crimes majeurs du SPVM, dont le projet des Survivantes, aux réalités autochtones.
- En 2017, une vidéo de prévention a été créée en collaboration avec le Centre Ullivik afin d'être présentée aux membres de la communauté Inuit qui viennent à Montréal pour obtenir des soins de santé. Dans la vidéo, un volet sur la prévention et l'exploitation sexuelle était destiné aux femmes Inuits. (cette vidéo a été déposée par l'agent De Angelis lors de sa présentation)

## **F) Les impacts de son activité sur le travail du SPVM**

Au fil des années, la collaboration, la coopération et la connaissance mutuelle entre les policiers et les membres des organismes autochtones se sont bonifiées. De bons outils ont été développés notamment une centralisation par le SPVM des informations concernant les femmes et les filles autochtones disparues afin d'assurer une approche plus efficace. De plus, les policiers ont une meilleure connaissance des réalités autochtones et ils réfèrent davantage les personnes autochtones vers les ressources appropriées.

## **Le Comité profilage racial et social**

### **A) L'historique de sa création**

En 2003, le SPVM mettait en place une structure de vigilance dont l'objectif était notamment de maintenir une communication efficace avec les différentes communautés ethnoculturelles tant sur le plan interpersonnel qu'organisationnel.

Cette structure avait pour objectifs :

- D'agir de façon plus marquée avec la communauté;
- De bonifier le rôle des partenaires;
- De créer l'obligation d'orienter, d'agir et d'évoluer avec la communauté;
- De créer l'obligation de rendre compte directement à la communauté.

Ainsi, à ses débuts, la structure de vigilance était constituée d'un comité stratégique composé d'experts ayant pour mission de guider la direction du SPVM et de cinq comités de vigie dévolus principalement à des groupes cibles ayant des besoins particuliers en matière de sécurité :

- Un comité de vigie pour les communautés noires et latinos;
- Un comité de vigie pour les communautés arabes;
- Un comité de vigie pour les communautés asiatiques;
- Un comité pour les personnes âgées;
- Un comité de vigie pour la jeunesse.

En septembre 2006, un comité expert en matière de profilage racial s'est ajouté.

## **B) Leurs mandats et pouvoirs respectifs :**

Le comité expert en matière de profilage racial et social a une vision d'ensemble, et à long terme du rôle du SPVM dans sa communauté. Les membres de ce comité sont des modèles représentatifs du milieu universitaire et des chercheurs.

Le comité a un rôle consultatif et son mandat est de conseiller le comité stratégique de concertation et la Section de la prévention et de la sécurité urbaine en matière de profilage racial et social.

Le comité expert est un laboratoire d'idées et d'analyse des demandes et des préoccupations du SPVM en matière de profilage racial et social. Son mandat repose sur les fonctions suivantes :

- Fonction d'orientation : apporter une vision et une analyse complémentaire au questionnement des membres de la structure de vigilance;
- Fonction consultative : donner un avis en matière de profilage racial et social, aussi bien sur les choix stratégiques du SPVM que sur leur mise en œuvre;
- Fonction de proposition : réfléchir et proposer des stratégies sur les enjeux et défis de l'intervention policière dans une société en changement.

Les membres se réunissent 3 à 4 fois par année. Ils sont également consultés par des échanges par courriel et en apportant leurs commentaires par écrit suite à la lecture et à l'analyse de documents.

## **C) La composition de ces comités depuis leurs créations :**

Composition en 2006 :

- Brodeur, Jean Paul, Université de Montréal
- Antonius, Rachad, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Delva, Harry, Maison d'Haïti
- Frenette, Yolande, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- Helly, Denise, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Icart, Jean-Claude, Université du Québec à Montréal (UQAM)

**GAGNIER**

**GUAY**

**BIRON**

AVOCATS

NOTAIRES

- Lashley, Myrna, Cégep John Abbot
- Osmani, Farida, Fédération des femmes du Québec
- Sarna, Shirley, Commission des droits de la personne
- Desroches, Denis, Assistant-directeur, Service des stratégies organisationnelles
- Roch, Stéphane, Agent de concertation, Section Stratégies d'actions à la communauté
- Okomba- Debarice, Herman, Conseiller stratégique, Section Stratégies d'actions à la communauté
- Chamandy, Anne, Agente de recherche, Direction stratégique

Composition en 2008 :

- Antonius, Rachad - Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Brodeur, Jean Paul - Université de Montréal
- Delva, Harry - Maison d'Haïti
- Frenette, Yolande - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- Helly, Denise - Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Icart, Jean-Claude - Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Osmani, Farida - Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Sarna, Shirley - Commission des droits
- Lashley, Myrna, Cégep John Abbot

Composition en 2012:

- Yolande Frenette, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
- Denise Helly, Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- Zakaria Lingane, Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ)
- Naïma Bendriss, chercheuse autonome
- Laurent McCutcheon, Gai Écoute | Fondation Émer – gence
- Myrna Lashley, cégep John Abbott



Composition en 2018 :

- Caroline Cournoyer, inspecteur, Chef de la section de la prévention et de la sécurité urbaine
- Éric Soumpholphakdy, commandant, Chef du PDQ 53
- Manon Vouligny, agent conseiller, Section de la prévention et de la sécurité urbaine
- Isabelle Billette, conseillère stratégique, Section de la prévention et de la sécurité urbaine
- Richard Leblanc, conseiller, Section des communication
- Marlène Dessources, consillère en développement communautaire, PDQ 30
- Mirna Lalhley, docteur en phycologie multiculturelle Université McGill
- Denise Helly, Ph.D chercheure Institut national de la recherche scientifique, Centre USC, Montréal
- Christian Agbibli, Ph. D département de communication social et publique, Université du Québec à Montréal
- François Boissy, Directeur de la Maison du père
- Victor Armony, Ph.D département de sociologie, Université du Québec à Montréal
- Alex L. Dubois, chargé des communications et événements, Conseil québécois LGBT +

**D) La représentativité autochtone au sein des membres de ces comités :**

Un représentant de la communauté autochtone à été invité à se joindre au comité expert en début d'année 2018 afin de collaborer à la rédaction du plan stratégique 2018-2021, mais il a décliné l'offre.

Des démarches sont actuellement en cour pour identifier un représentant afin qu'il se joigne au comité expert.

**E) Les rapports, évaluations ou recommandations formulées par ces comités :**

Bien que le comité expert en profilage racial et social n'ait pas rédigé de rapport, d'évaluation ou de recommandation et qu'il n'y a pas de procès-verbal qui soit rédigé

**GAGNIER**

**GUAY**

**BIRON**

AVOCATS

NOTAIRES

lorsque les membres se réunissent, ils ont été consultés systématiquement lors de l'évaluation de notre structure de vigilance ainsi que lors de l'élaboration des différentes politiques et plan stratégique en lien avec nos relations avec la communauté et le profilage racial et social.

Ils participent à des rencontres d'échanges afin d'exprimer leurs opinions et leur recommandation et ils ont commenté les documents de travail dont découle les orientations et les stratégies du SPVM:

- 2004-2005 Élaboration et mise en place d'une politique en matière de profilage.
- 2007, recommandations en lien avec la structure de vigilance lors d'une évaluation menée par la Section de la recherche et de la planification du SPVM.
- En 2007 et 2008, recommandations formulées à l'occasion de journées d'échanges SPVM/Structure de vigilance.
- 2010 Élaboration et mise en place du Plan directeur en matière de relations avec les citoyens, *Bâtir sur nos acquis*.
- Plan stratégique en profilage racial et social 2012-2014, *Des valeurs partagées, un intérêt mutuel*.
- Plan stratégique en matière de profilage racial et social 2018-2021 (prochainement).
- De plus, Mme Myrna Lashley, membre de notre comité depuis 2006, a dirigé une équipe de recherche qui a évalué le plan stratégique 2012-2014, *Des valeurs partagées, un intérêt mutuel*. Finalement, les membres du comité ont été consultés de façon ponctuelle par le moyen de conférence téléphonique lors d'événement particulier, par exemple lors d'événement tragique touchant une communauté particulière.

#### **F) Les impacts de leurs activités sur le travail du SPVM :**

Tel que mentionné au point précédemment, les commentaires et recommandations des membres du comité experts en profilage racial et social ont influencé les

**GAGNIER  
GUAY  
BIRON**  
AVOCATS  
NOTAIRES

orientations et les mesures qui ont été mises en place et cela depuis 2004 notamment dans le cadre des circonstances suivantes :

- 2008 Formation *Intervention policière dans une société en changement*.
- 2010 Création de 20 capsule vidéo sur expliquant les réalités de différentes communautés et des jeunes.
- 2011 Révision du mandant du groupe Éclipse.
- 2012 à 2014 mises en place d'équipes d'intervention mixte EMRII et ESUP, les policiers formés en intervention de crise RIC, la mise en place du Bureau de service au citoyen.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consœur, nos salutations distinguées.

**GAGNIER GUAY BIRON**



**Jean-Nicolas Loiseau, avocat**

Ligne directe : 514 872-8580

Télécopieur : 514 872-2828

Courriel : [jloiseau@ville.montreal.qc.ca](mailto:jloiseau@ville.montreal.qc.ca)